



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## Aide-mémoire

### République du Sénégal

#### Projet d'Appui aux Filières Agricoles

Mission de supervision: du 21 octobre au 01 Novembre 2013

### A. Introduction<sup>1</sup>

1. Une mission du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) s'est déroulée au Sénégal du 21 octobre au 01 Novembre 2013 pour assurer la supervision du PAFA. Cette mission avait pour objectifs de: (i) d'évaluer la performance globale du projet et son impact ; (ii) d'apprécier la qualité de la gestion administrative et comptable; (iii) de faire le point de l'état d'avancement des activités prévues dans le PTBA 2013 par composante aussi bien au niveau physique que financier ; (iv) d'apprécier le niveau d'exécution des principales recommandations de la dernière mission de supervision de mai 2013; (v) de passer en revue les procédures d'acquisition des biens et services, et (vi) d'analyser avec l'équipe de projet et les partenaires impliqués dans la mise en œuvre, les difficultés et les contraintes rencontrées et de proposer des solutions

2. La mission a rencontré la DCEF (Ministère de l'Economie et des Finances), le 21 octobre pour la traditionnelle prise de contact.

3. La mission s'est rendue dans les régions de Kaolack, de Diourbel, et de Kaffrine. Elle a travaillé en étroite collaboration avec l'Unité de Gestion du Projet (UCP). Sur le terrain, la mission a visité certaines réalisations, s'est entretenue avec les bénéficiaires et les autres acteurs concernés et a recueilli leurs avis et suggestions qui ont servi de base à cet Aide-Mémoire. Concrètement, elle a visité les périmètres maraichers de Sambé, de Maka Mbaye, de Keur Manoumbé et de Nguérane Fass ainsi que les sous projets d'accès au marché de Maka Mbaye (200 ha de mil) et celui de Nguérane Fass.

4. Après la visite de terrain, une réunion s'est tenue à Kaolack au siège du projet le 30 octobre 2013 pour présenter les principales conclusions et recommandations de la mission à l'équipe du projet. A Dakar, une réunion de restitution s'est tenue le 10 décembre 2013 au Ministère de l'Économie et des Finances. Elle a été présidée par la Direction de la Coopération Economique et Financière (DCEF) et avait pour objet de présenter les principales conclusions de la mission. Le présent Aide-mémoire fait le point des principales conclusions et recommandations de la mission et intègre les commentaires du Gouvernement et des différents partenaires du projet.

5. La mission exprime ses remerciements aux Autorités Sénégalaises, notamment les responsables des Ministères de l'Agriculture (Cabinet, SG, DAPS), de l'Économie et des Finances, les

---

<sup>1/</sup> La mission était composée de Monsieur Amadou Daouda Dia, Chargé de Programme du FIDA au Sénégal, Chef de mission, Madame Dounamba Konaré, Assistante de Programme FIDA du Sénégal, Monsieur Moulaye Idrissa Tera, Consultant FIDA, Expert Analyste administration, finance et comptabilité, Monsieur Maguatte Wade, Consultant FIDA, Spécialiste des aménagements hydroagricoles. Le Gouvernement Sénégalais était représenté par Monsieur Arona Niang, Conseiller technique, Monsieur Pierre Marie Diédhiou Cadre du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), et Monsieur Ahmadou Sarr, cadre au Ministère de l'Economie et des Finances. Monsieur Semou Diouf, Coordonnateur du PAFA et ses collaborateurs ont participé à la mission.. Les journalistes des organes de presse dans la zone d'intervention du projet (Agence de presse sénégalaise, Sud FM, Sud Quotidien, et la RFM ) ont également accompagné la mission sur le terrain.,

Autorités Administratives, les cadres du projet et les bénéficiaires de la région de Kaolack pour leur collaboration et leur soutien, qui ont permis le bon déroulement de la mission.

## **B. Vue d'ensemble de l'exécution du Projet**

6. L'objectif de développement du PAFA est d'améliorer de manière durable les revenus et les moyens d'existence des exploitations familiales du Bassin arachidier, à travers leur insertion dans des filières profitables et diversifiées. Il couvre les régions de Kaolack, Diourbel, Fatick et Kaffrine.

7. Le projet a touché directement 17 834 ménages ruraux vulnérables à l'insécurité alimentaire soit 127 % par rapport à l'objectif de la pré-évaluation. Le PAFA a atteint des résultats très significatifs dans l'augmentation des rendements du mil, du sorgho, du niébé, du sésame, du bissap et du maïs grâce à l'utilisation systématique des semences certifiées, des engrais de qualité, l'adoption des bonnes pratiques agricoles par les producteurs et productrices, et le suivi de proximité des activités par les services déconcentrés de l'État (DRDR/SDDR), les conseillers à l'exploitation familiale (CEF) et les CAR. L'augmentation des rendements est également due à un accès garanti au marché non traditionnel (agro-industriels et unités de transformation) des producteurs à travers la contractualisation commerciale entre les OP et les OM pour la vente des excédents de production avant le démarrage de la campagne agricole, à des prix négociés et rémunérateurs. Les indicateurs de performance et des résultats du projet sont en phase d'être atteints.

8. Les appuis du PAFA ont permis une augmentation des superficies emblavées et de la production des cultures soutenues dans la zone d'intervention du projet. En effet, pour la campagne agricole 2013/2014, les superficies emblavées sont de 12 860 ha pour le mil (6 480 ménages) pour une production attendue d'environ 19 290 tonnes. Elles sont de l'ordre de 2891 ha pour le sésame (2620 ménages) pour une production d'environ 2024 tonnes. Pour le niébé, environ 1632 ha (1632 ménages) ont été emblavés pour une production d'environ 1306 tonnes. S'agissant du bissap, 1023 ha ont été emblavés (2033 ménages) pour une production de près de 409 tonnes attendues. Quant au maïs, 1949 ha (1949 ménages) ont été emblavés pour une production d'environ 5847 tonnes. Enfin, en ce qui concerne le sorgho, 341 ha (171 ménages) ont été emblavés pour une production de près de 1023 tonnes.

9. L'augmentation de cette production a été rendue possible grâce à l'utilisation systématique des semences certifiées (135 tonnes), des fertilisants (5014 tonnes de NPK, 1756 tonnes d'urée, 266 tonnes de biofertyl pour le bissap), du matériel agricole fonctionnel (2031 semoirs, 1098 houes sine et 40 houes occidentale) et l'appui d'un système de conseil rural cohérent composé des CEF et les CAR dotés de guides illustrés de bonnes pratiques agricoles et de plans de démultiplication des BPA en direction des producteurs et productrices.

10. Les rendements moyens de toutes les cultures ciblées par le projet ont significativement augmenté par rapport aux rendements moyens dans la zone d'intervention, grâce à l'appui du projet. Ils sont passés de 653 kg/ha à 1267 kg/ha pour le mil, soit une augmentation de 94 %; de 300 kg/ha à 600 kg/ha pour le sésame, soit une augmentation de 100%. Pour le niébé, le rendement est passé de 350 kg/ha à 606,7 kg/ha, soit une augmentation de 73%. Concernant le maïs, le rendement moyen est passé de 1359 kg/ha à 2420 kg/ha, soit une augmentation de 78% et enfin pour le sorgho ce rendement est passé de 965 kg/ha à 2520 kg/ha, soit une augmentation de 161%. Les rendements estimés en 2013 sont de 1500 Kg/ha pour le mil, 800 Kg/ha pour le niébé, 700 kg/ha pour le sésame, 3000 Kg/ha pour le maïs et 3000 kg/ha pour le sorgho.

11. Concernant l'aviculture villageoise améliorée, près de 850 ménages (60 ménages dirigés par des personnes handicapées physiques) ont été touchés dont 68,9% de femmes adultes, 23,2% de filles, 4,2% de jeunes garçons et 3,7% d'hommes adultes. Les appuis du projet ont largement contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages (1860 poulets et 2977 œufs autoconsommés) et à l'augmentation des revenus à travers la commercialisation de 1869 sujets et de 2008 œufs. Ces résultats ont été possibles grâce à l'adoption des bonnes pratiques d'élevage, l'amélioration de l'habitat (avec un poulailler muni d'une poussinière, d'un parc, d'un local de quarantaine, de couvoirs et de perchoirs) et la préparation de l'alimentation par les femmes bénéficiaires du projet à partir des matières premières disponibles dans la zone : les céréales, les farines organiques, les tourteaux et d'autres matières premières telles que les coquillages et coquilles, les os, le charbon, le sel, les feuilles et fruits d'arbres et d'arbustes, l'herbe, pour compléter la

ration alimentaire. Cette bonne pratique d'élevage a sensiblement amélioré la productivité des poules en passant d'une moyenne de 2 à 7 poussins. A titre d'exemple, Mme Faye productrice à Koné Sérère a vu son cheptel de poules augmenter de 10 sujets à 100 sujets en l'espace de 20 mois

12. Pour faciliter aux ménages un accès garanti à l'eau pour la production horticole, le projet a réhabilité 47,5 ha, exploités par 1015 ménages (comprenant 79 % de femmes et 21% d'hommes dont 7% de jeunes). Pour une meilleure valorisation de ces périmètres, le projet a mis en place des pompes solaires dans 4 périmètres pour alléger le système d'exhaure de l'eau et réduire les charges exorbitantes liées à l'électricité (environ 60% du coût d'exploitation). L'utilisation du solaire a permis la relance de l'exploitation des périmètres de Ndobéne, de Darou Keur Balla et de Maka Mbaye, de Nguérane Fass (2ha), de Diossong (1 ha), de Keur Madoumbé (1 ha), Kane Kane (1 ha) et de Taïba Nianguène (1 ha) . Le retour des jeunes notamment dans les villages équipés (Sambé, et Maka Mbaye, Keur Madoumbé et Fass Nguérane) continue d'être constaté.

13. Pour faciliter l'accès des petits producteurs aux marchés, 179 contrats commerciaux entre les OP et les OM ont été signés en 2013. Les quantités contractuelles en 2013 sont de 1 525 tonnes de mil/sorgho, 650 tonnes de sésame, 186 tonnes de niébé, 119 tonnes de bissap et 512 tonnes de maïs. Les 112 contrats de 2012 ont permis de commercialiser 854 tonnes de mil, 22 tonnes de sorgho, 376 tonnes de sésame, 112 tonnes de niébé, 6 tonnes de bissap et 209 tonnes de maïs. Ces contrats ont permis d'améliorer les relations de confiance entre les producteurs et les opérateurs de marché et la transparence dans les filières. Les contrats s'inscrivent déjà dans la durée. En effet, les couples OP/OM constitués durant la première année de mise en œuvre du projet ont été reconduits à 100% durant la deuxième année et les quantités de ventes contractuelles ont été de loin (parfois le double) plus élevées que celles de la première année. Les crédits mobilisés pour la commercialisation par les OP à travers le SAFIR (93 000 000 FCFA) et autres institutions de financement (72 000 000 FCFA) ont été remboursés à 100%, grâce au système d'épargne intrants mis en place par le projet. Toutefois, le projet devra continuer à sensibiliser davantage et à renforcer les capacités de tous les acteurs des chaînes de valeurs ciblées sur la nécessité et l'importance de respecter les engagements contractuels. .

14. Au total, le projet a consolidé 7 unités de transformation de produits agricoles (Établissement Keur Yaye Aby Ndao, GIE Mame Diarra Bousso, GIE Kharitu Xaley, REFABEC, la Centrale d'Achat de Touba Toul, les Femmes formatrices de Sokone, l'Union Régionale des Femmes coopératrices de Kaolack) par l'acquisition d'équipements et d'autorisations FRA. Le projet a appuyé ces 7 unités à obtenir des Autorisations de Fabrication (FRA) pour trente-cinq (35) produits conformément aux normes de qualité et d'hygiène. Les autorisations vont ouvrir des débouchés supplémentaires à ces unités. Les unités de transformation ont acquis 3 moulins, 5 séchoirs, 4 épierreuses qui vont augmenter leurs capacités de production et améliorer la qualité des produits. L'offre en produits locaux transformés étant encore très inférieure à la demande, les produits transformés sont facilement écoulés même sur le marché local et constituent une source importante de diversification de revenus pour les femmes.

15. Le PAFA continue d'appuyer 4 tables de concertation filière (Mil/sorgho, niébé, sésame et bissap). Ces tables sont aujourd'hui opérationnelles. Elles disposent de siège fonctionnel, de plans de développement filières, de plan d'action annuel, d'un réseau de partenaires stratégiques comme l'ISRA (semences de pré-base), l'AnCAR (conseil agricole), les DRDR (suivi et contrôle), INP (fertilité des sols). Les différents maillons des filières (vendeurs d'intrants, producteurs, institutions financières, transformateurs, opérateurs de marchés, etc.) sont représentés dans les tables filières. Les tables filières niébé et bissap sont dirigées par des femmes et la table filière sésame par un jeune. Ces tables commencent déjà à prendre en charge leurs frais de fonctionnement à travers les droits d'adhésion (entre 25000 à 35000 FCFA) et les cotisations annuelles (15000 à 25000 FCFA) des membres ; ce qui est un gage de leur pérennisation. Pour garantir un bon fonctionnement de ces tables, le projet devra continuer à sensibiliser davantage les différents acteurs des filières et à renforcer la capacité tant technique que de gestion de tous les acteurs impliqués à chaque maillon de la chaîne sur le respect des engagements contractuels.

16. En ce qui concerne les infrastructures d'appui à la production, 21 Centres de Développement Filières (CDF) ont été construits et équipés dont 10 de 60T et 11 de 120T. Chaque CDF est composé d'une salle de collecte, d'une salle polyvalente, d'un point service qui sert de bureau de l'OP et du Comité de gestion et des toilettes pour hommes et pour femmes. Les CDF sont équipés de balances, palettes, mobiliers de bureau et de système d'éclairage solaire. Avec les 30 CDF en cours de

réalisation, les acteurs des filières disposent aujourd'hui d'une capacité de stockage supplémentaire de 4920 tonnes. Pour assurer une gestion efficiente de ces infrastructures, 21 comités de gestion et de maintenance (CGM) des CDF sont mis en place et formés avec l'appui des Services d'Appui au Développement Communautaire (SADC). Le plan de formation a été élaboré par le Bureau de la Formation Professionnelle et Agricole (BFPA) en collaboration avec les CGM, les OP, les élus locaux et les services techniques déconcentrés de l'État.

17. En matière d'innovation, le projet a développé des innovations très intéressantes notamment : (i) la farine enrichie pour les enfants de 6 mois à 2 ans fabriquée par deux transformatrices appuyées par le projet. Elle est constituée des produits locaux (maïs, mil, niébé, huile de palme, etc.). La valeur énergétique est de 40 kcal/100g. Cette farine est en train d'être utilisée par les ONG (ASBEF, Plan International et CCF agences d'exécution du programme national de nutrition).. Cette farine est commercialisée par certaines pharmacies et centres de santé. Cette farine contribue à la lutte contre la malnutrition infantile dans la zone d'intervention ; (ii) la gestion communautaire du matériel agricole pour permettre aux exploitations familiales particulièrement les femmes et les jeunes de disposer au besoin du matériel agricole sous forme de prestation rémunérée ; ce qui facilite le respect des itinéraires techniques et (iii) l'utilisation du téléphone cellulaire (SMS et appels téléphoniques) par les tables filières (mil et niébé) pour informer les OP et les OM sur les prix au niveau des marchés de référence dans la zone du projet. Cet important outil permet d'améliorer la transparence entre les acteurs de la filière dans la mesure où le producteur, l'OP et l'OM sont informés au même moment des prix de vente de produits sur les marchés ; et (iv) l'épargne en nature pour amener les ménages à autofinancer leur besoin en intrant de matériel agricole. En effet, À la récolte, chaque producteur, membre de l'OP amène une quantité de sa production équivalente à ses besoins en intrants pour la campagne agricole suivante. L'OP regroupe les apports de ses membres avant d'assurer la commercialisation à un prix négocié et rémunérateur. Par la suite, l'OP achète les intrants et assure la distribution suivant la commande de chaque membre. Ce mécanisme permet à près de 17000 ménages vulnérables de disposer des intrants à temps et de pouvoir respecter les itinéraires techniques conseillés.

18. Le projet a anticipé sur la durabilité des acquis grâce à une bonne campagne de sensibilisation et d'information des acteurs sur les mécanismes de durabilité, la mise en relation entre les OP, les OM et les institutions de financement, la mise en place d'un système de conseil rural basé sur la mobilisation sociale des personnes ressources endogènes (646 CEF) et les services d'appui à la base (CAR, CADL), l'appui en dynamique organisationnelle des OP, le développement d'un partenariat avec 24 services techniques pérennes (DRDR, inspections de l'Élevage, SADL, SADC, ARD, Ancar, DAPS, Direction de l'Horticulture), 7 chambres consulaires (CCIA et chambres de métiers), 4 ONG et la mise en place de 4 tables de concertation des acteurs des filières.

Globalement, au 30 septembre 2013, le taux d'exécution physique du PTBA est de 81% et le taux d'exécution du budget est de 80%, ce qui est très satisfaisant par rapport à la période de référence. Les taux par bailleur sont respectivement de : 91%/FIDA ; 49%/DON FIDA ; 44%/ETAT ; 51%/OFID et 85%/Bénéficiaires.

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Poursuivre les activités de sensibilisation des acteurs sur les mécanismes de durabilité des acquis du projet	UCP/AGEX	Immédiat
Poursuivre le dialogue politique entre les acteurs des filières et l'Etat	DAPSA/MAER/UCP	En permanence

## C. Produits et effets

19. Au 30/9/2013, la mise en œuvre du PTBA 2013 se présente de la façon suivante :

### Information/sensibilisation des différents acteurs sur le Projet.

20. Pour permettre aux petits producteurs de s'approprier des mécanismes de durabilité, 58 ateliers de partage des contrats OP/Producteur sont organisés. 2 ateliers spécifiques ont été organisés pour les producteurs des zones de forte production de bissap (Thiakhar et Lagnar) à

Diourbel. Ces ateliers ont connu la participation de 121 producteurs dont 86% de femmes, 3% de jeunes et 10% d'hommes adultes.

21. La chambre de métiers de Diourbel a organisé des rencontres d'identification d'opérateurs de marché (OM) dans la région de Diourbel. Au total, 138 OM ont été identifiés et sensibilisés à la mise en marché des produits agricoles de cette zone pour la campagne prochaine 2013-2014. De même, l'Ankar BAN a mené des activités d'identification et de sensibilisation d'OM au niveau des CCIA de Thiès, Louga et Dakar, qui ont permis d'identifier 9 OM à Louga, 4 OM à Thiès et 3 OM à Dakar. En marge de la FIARA 2013 tenue à Dakar du 5 au 18 mars 2013, 10 OM ont été identifiés dont 3 pour la filière Mil/sorgho, 6 pour la filière sésame et 1 pour la filière niébé.

22. Des émissions radio dénommées « info-filières » animées par l'UCP continuent à servir de cadre de partage d'information et d'échange entre les acteurs des filières et le projet.

### **Mise en œuvre des Sous projet d'accès au marché (SPAM).**

En 2013, 79 OM ont signé 179 contrats commerciaux avec les OP pour la mise en marché prévisionnelle de 2992 tonnes de produits agricoles ainsi répartis : mil/sorgho 1525 tonnes, sésame 650 tonnes, niébé 186 tonnes, bissap 119 tonnes, maïs 512 tonnes. Les quantités d'intrants acquises par les OP pour la campagne agricole 2013/2014 sont de 105,91 tonnes de semences certifiées, 1805 tonnes de NPK et 1250 tonnes d'urée pour emblaver 15051 ha (13350 ménages). En 2012, 42 OM ont signé 112 contrats commerciaux avec les OP pour la mise en marché effective de 1580 tonnes de produits agricoles ainsi répartis : mil/sorgho 876 tonnes, sésame 376 tonnes, niébé 112 tonnes, bissap 6 tonnes, maïs 209 tonnes. Les recettes tirées de la vente de ces produits sont respectivement de : mil/sorgho 163 184 479 FCFA à 191 FCFA/kg ; sésame 169 073 100 FCFA à 450FCFA/kg ; Niébé 44 761 600 FCFA à 400 FCFA/kg ; bissap 5 909 950 FCFA à 950 FCFA/kg et maïs 36 639 400 FCFA à 175 FCFA/kg.

23. **SPAM mil/sorgho.** 8 560 ha sont emblavés en 2013 (4280 ménages). Avec un rendement prévisionnel de 1 500 kg/ha pour le mil et 3000 kg/ha pour le sorgho, une production de 13 350 tonnes est attendue. Les quantités d'intrants acquises à la campagne agricole 2013/2014 sont de 35,6 tonnes de semences certifiées, 873 tonnes de NPK et 866 tonnes d'urée. La production totale obtenue en 2012 est de 7076,8 tonnes sur un objectif de 5298 tonnes soit un excédent de 1778,8 tonnes. En moyenne, l'investissement par hectare est évalué à 54 000 FCFA. Avec un rendement moyen de 1,267 tonne/ha, la marge brute/intrant est de 188 054 FCFA pour une prévision de 96 000 FCFA.

24. **SPAM sésame.** 2479 ha sont emblavés en 2013 (2208 ménages). Avec un rendement prévisionnel de 700 kg/ha, une production de 1735 tonnes est attendue. La production totale obtenue en 2012 est de 749,7 tonnes pour un rendement moyen de 600Kg/ha. Les quantités d'intrants acquises par les OP pour la campagne agricole 2013/2014 sont estimées à 9,916 tonnes de semences certifiées, 247,9 tonnes de NPK et 124 tonnes d'urée.

En moyenne, l'investissement par hectare est évalué à 43 000 FCFA. La marge brute/intrant est de 227 000 FCFA.

25. **SPAM niébé.** Pour cette spéculation, la production totale attendue en 2013 est de 1038 tonnes pour un rendement de 800Kg/ha. Les quantités d'intrants acquises par les OP pour la campagne agricole 2013/2014 sont de 20,752 tonnes de semences certifiées, 194,55 tonnes de NPK pour une superficie totale de 1997 ha (1997 ménages). La production obtenue en 2012 est de 657 tonnes pour un rendement moyen de 606,7 Kg/ha, avec des pics de 700 Kg/ha à 820 Kg/ha selon la localité. En moyenne avec un investissement à l'hectare de 54 000FCFA et une marge de 188 680 enregistrée en 2012

26. **SPAM bissap.** Pour la campagne agricole 2013/2014, les quantités d'intrants acquises par les OP sont estimées à 3,664 tonnes de semences certifiées, 130 tonnes de NPK et 266 tonnes d'engrais biofertyl pour emblaver 916 ha (1832 ménages). Une production de 366 tonnes est attendue en 2013 pour un rendement de 400 Kg/ha. En 2012, la production totale obtenue s'élève à 79,8 tonnes pour un rendement moyen de 300 Kg/ha. En moyenne, l'investissement par hectare est évalué à 64 000 FCFA. Avec un rendement de 300 Kg/ha, la marge brute/intrant est de 202 000 FCFA.

27. **SPAM maïs.** Les quantités d'intrants acquises par les OP pour la campagne agricole 2013/2014 sont de 35,98 tonnes de semences certifiées, 359,8 tonnes de NPK et 270 tonnes d'urée pour une superficie totale de 1799 ha (1799). La production attendue en 2013 est de 5397 tonnes pour un rendement de 3000Kg/ha. La production en 2012 est de 924 tonnes pour un rendement moyen de 2,42 T/ha avec des pics allant de 3 à 3,2 T/ha. Avec un investissement par hectare de 94 000 FCFA et un rendement de 2,42 T/ha, la marge brute est de 326 000 FCFA.

28. **SPAM aviculture villageoise améliorée.** En 2013, les poulaillers vont abriter 18 140 sujets dont 1814 coqs raceurs pour l'amélioration génétique de la race locale. Les 3 sous projets démarrés en 2011 ont largement contribué à la sécurité alimentaire des ménages (5 533 poulets et 8 582 œufs autoconsommés) et à l'augmentation des revenus à travers la commercialisation de 5 579 sujets et 2008 œufs. En moyenne la marge par ménage est de 94 000 FCFA par poulailler et par an. Pour 2013, 1814 ménages vont bénéficier des appuis du projet dans ce domaine.

29. **SPAM apiculture.** Pour améliorer la qualité de la production de miel, le projet a mis à la disposition des producteurs 50 ruches modernes et une mièlerie équipée d'extracteurs, presses, balance, etc. Le GIE DABAKH MIEL est actuellement membre de la centrale d'achat au niveau de l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) à Dakar. Les premières récoltes sont attendues en juillet 2013.

30. **Matériel agricole.** En 2013, 2031 semoirs, 1098 houes sine et 40 houes occidentales sont déjà acquis par les OP. Les artisans locaux ont fourni environ 80% des houes et 30% des semoirs.

#### **Mise en œuvre des Sous projets développement filière (SPDF).**

31. **Implantation de haies vives au niveau des périmètres maraîchers.** L'objectif de cette activité, conduite en partenariat avec l'ISRA/CNRA de Bambey, est la mise en place de haies vives défensives en renforcement des barrières mécaniques (grillage) installées par le projet autour de 7 périmètres maraîchers dont 4 dans le sud bassin arachidier (Départements de Kaolack et Fatick) et 3 dans le nord bassin arachidier (Départements de Diourbel et Bambey) . 30 000 plants d'Acacia laeta et Acacia mellifera ont été produits et mis en place.

32. **Diffusion de batteuses.** Le projet a appuyé la Fédération des Producteurs de Kane Kane à Diourbel, de Nguérane Fass à Kaffrine, la Centrale d'Achat de Latmingué et la Centrale d'Achat de Ndiago à Kaolack dans l'acquisition de 4 batteuses à mil . Ce qui va permettre : (i) un gain de temps énorme aux OP ; (ii) une amélioration significative de la qualité du mil livré aux OM ; (iii) la génération de revenus à travers les prestations de service ; et (iv) la création d'emplois à des jeunes qui assurent leur gestion.

33. **Multiplication de semences certifiées.** En 2013, le programme de multiplication comprend 3 axes : (i) autonomisation des OP bénéficiaires de SPAM en semences ; (ii) appui des OP faïtières en multiplication des semences ; et (iii) production de semence de pré-base bissap en partenariat avec l'ISRA/CDH. Une superficie de 210 ha, réparties comme suit : bissap 12 ha, mil/sorgho 21ha, niébé 105 ha et sésame 72 ha. Comme on le constate, le niébé suscite de plus en plus d'intérêt pour les producteurs. Une production de 172,2 tonnes est attendue. En 2012, le PAFA a appuyé 7 sous projets de multiplication de semence : Mil/sorgho (8,3 ha), sésame (38 ha), niébé (40,23 ha).

34. **Phosphatage de fonds.** L'objectif général de cette activité est d'améliorer la productivité des terres dans les sites d'intervention du PAFA par le phosphatage de fond. Cette activité, portée par l'Institut National de Pédologie (INP) est déroulée sur 150 ha en partenariat avec 150 producteurs et productrices bénéficiaires de SPAM mil, sésame, bissap et niébé. Trois (3) sessions de formation sur le thème « technique de phosphatage de fond de sols » sont déjà tenues. L'INP a mis en place 60 tonnes de phosphate de Matam auprès des OP. Une situation de référence est faite à travers une analyse d'e sol au niveau de 12 sites pour 108 échantillons.

#### **Infrastructures d'irrigation à la parcelle.**

35. A ce jour, au titre du PTBA 2013, les principales réalisations de cette s/composante sont la réhabilitation de 13,25 ha sur 21 ha prévus (soit 63,10 %). Il s'agit de périmètres maraichers de Sambé (6 ha pour 30 ménages) et de Maka Mbaye (1 ha pour 30 ménages). Ces périmètres sont équipés de pompes solaires avec l'utilisation du mode d'irrigation au gandiola. Pour le périmètre de l'ASC des jeunes de Fass Nguérane (2 ha), les travaux sont achevés et livrés.

36. Dix (10) comités de gestion et de maintenance ont été mis en place et leurs membres formés

#### **Infrastructures communautaires**

37. Vingt et un (21) Centres de Développement Filière (CDF) ou magasins dont 10 CDF de collecte primaire (60T/CDF) et 11 CDF de stockage (120T/CDF) sont construits et équipés. Chacun des CDF est muni d'une salle de stockage, d'une salle polyvalente, d'un point service (bureau), des toilettes pour hommes et pour femmes. Vint et un (21) les comités de gestion et de maintenance des CDF sont mis en place sont fonctionnels. Les membres de ces comités de gestion et d'entretien ont été formés sur leurs rôles et responsabilités ainsi que sur les méthodes d'entretien et de maintenance des CDF.

### **D. État d'avancement de l'exécution du PAFA**

#### **Information/sensibilisation/communication.**

38. Depuis le démarrage du projet, 236 ateliers de sensibilisation ont été organisés dans la zone d'intervention du projet qui ont connu la participation de plus de 3691 producteurs. Ces ateliers ont permis aux producteurs d'avoir une meilleure connaissance de la démarche du projet, des résultats attendus et des opportunités offertes. Pour mieux atteindre les producteurs et productrices ciblés, ces ateliers ont été organisés au niveau des villages et des chefs-lieux des communautés rurales. En 2013, les superficies emblavées ont dépassé les objectifs de pré-évaluation.(cf app.6) pour l'ensemble des filières prioritaires, soit 13 201 ha (287 %) pour le mil/sorgho, 1 632 ha (116%) pour le niébé, 2891 ha (99,7%) pour le sésame et 1022 ha (121%) pour le bissap. Pour les autres filières, les niveaux d'exécution par rapport à la fin du projet se présentent comme suit : aviculture villageoise améliorée (164% des poulaillers), filières complémentaires (246% des ménages). Ces sous projets vont bénéficier à 13 668 ménages vulnérables dans le bassin arachidier.

#### **Concertation interprofessionnelle par filière.**

39. Pour faciliter la concertation entre les acteurs des filières promues au niveau national, le projet a mis en rapport les acteurs des tables filières du Bassin arachidier avec les acteurs organisés de ces mêmes filières dans d'autres régions du Sénégal, en vue de préparer la mise en place ou le renforcement des embryons d'interprofessions existantes. Dans ce cadre, les Tables Filières s'ouvrent aux autres régions du Sénégal comme Louga (Table Filière Niébé), Kolda et Tambacounda (Table Filière Sésame), Dakar (filière niébé, sésame, mil et bissap). La Table Filière Mil/Sorgho a intégré le bureau provisoire du cadre interprofession céréale, en vue de la mise en place d'une interprofession regroupant les acteurs des filières mil, maïs et sorgho.

#### **Infrastructures d'irrigation à la parcelle**

40. Au total, 47,5 ha sont réhabilités sur un objectif de 150 ha à mi-parcours (soit 31,66%). Par la réhabilitation de ces périmètres, 1015 ménages bénéficient d'un accès garanti aux ressources hydriques. Les bénéficiaires sont constitués de 79 % de femmes, et 21 % d'hommes dont 7 % de jeunes. La réhabilitation et la création des périmètres a encouragé la reprise des activités maraîchères des femmes et le retour des jeunes en milieu rural dans les villages concernés.

41. **Infrastructures communautaires.** Vingt et un (21) Centres de Développement des Filières (CDF) sont construits et équipés. Les comités de gestion et de maintenance sont installés et les membres formés sur les techniques d'entretien et de maintenance des locaux et équipements mis en place. Leur formation en gestion des stocks et mécanismes de rentabilisation des CDF est prévue en novembre 2013. Pour les 30 CDF prévus en 2013 un atelier de d'information et de sensibilisation sur les modalités de leur mise en place a été organisé. Vingt (20) conventions de financement sont signées et leur mise œuvre va se faire dès la mobilisation des contributions des OP.

42. S'agissant des pistes rurales, les résultats des études d'avant-projet détaillé (APD) sur la piste de 17 km de la communauté Rurale de Latmingué seront disponibles et un atelier de validation et lancement des travaux prévus avant la fin de l'année.

Mesure convenue	Responsables	Date convenue
Faire l'étude du coût réel de revient de l'eau des forages sur lesquelles des périmètres sont nouvellement branchés pour garantir un service de l'eau durable	UCP/Specialiste Infrastructures	Immédiat
Anticiper le risque de déficience de la pompe de Keur Mandoumbéen sollicitant d'autres partenaires (BARVAFOR)	UCP/Specialiste Infrastructures	Immédiat
Etudier avec les partenaires concernés la possibilité de réduire la contrepartie de 10% des bénéficiaires lors de la revue à mi-parcours	MEF/CL/UCP	A préciser
Faire un essai de débit pour déterminer les potentialités réelles du puits de Makka Mbaye en vue de l'extension du périmètre	UCP	Immédiat

## E. Aspects fiduciaires

43. La gestion administrative, financière et comptable du Projet est bien maîtrisée et conduite de façon performante. En effet, les opérations fondamentales relatives à la prise en charge des différentes fonctions fiduciaires sont conduites de façon régulière et satisfaisante. Ainsi, la comptabilité est à jour au 30/09/13 et le Projet a pu rendre disponibles les différents états comptables et autres situations financières nécessaires à la revue des aspects fiduciaires. De même, un suivi des comptes spéciaux FIDA/OFID est assuré avec une reconstitution mensuelle systématique desdits comptes. Pour rappel, les comptes 2012 ont été certifiés sans réserve par l'auditeur et le rapport, envoyé au FIDA dans les délais requis.

44. Manuels de procédures et d'exécution. Les manuels d'exécution et de procédures de gestion actuellement en place devront être mis à jour pour prendre en compte les spécificités opérationnelles, techniques et de gestion des activités du FEM et du SAFIR. Il en sera de même, le moment venu, du PAFA/Extension.

Système de gestion financière et comptable. La version TOM2 de Tomate a été installée et le paramétrage du logiciel finalisé le 16/09/13. Ainsi, la génération automatique des DRF/DPD à partir du système sur la base des formulaires /FIDA est actuellement opérationnelle avec une prise en compte de l'antériorité. Cependant, la mission est d'avis qu'il est urgent de finaliser le paramétrage du formulaire 104 «reconstitution du compte spécial» pour compléter la prise en compte des formulaires. Par ailleurs, les modules relatifs au registre des contrats, à la fiche de suivi des contrats et au rapport financier intérimaire ne sont pas encore finalisés par « Tomate » concepteur du logiciel TOMPRO.

45. Gestion des Immobilisations. L'inventaire des immobilisations, pour la clôture des comptes 2013, est programmé du 15 au 31 décembre 2013, de même que le rapprochement physique/comptable. Globalement les immobilisations sont bien tenues notamment en matière de: i) codification/marquage; ii) prise en charge comptable ; iii) listes d'inventaires par bureau ; iv) documentation des mises à disposition de véhicules aux partenaires. L'assurance des véhicules immatriculés en ADTT et des autres immobilisations, reste du ressort de l'Agent Judiciaire de l'Etat. En matière de suivi des véhicules, les carnets de bord sont disponibles et à jour.

46. Gestion du personnel. Le processus de recrutement du Responsable du Suivi /Evaluation en remplacement du démissionnaire (25/02/2013) est en phase de finalisation. L'évaluation du personnel, fondée sur les objectifs assignés en 2013 et des résultats atteints pour la même période, sera réalisée au cours du mois de février 2014 et les résultats y relatifs seront transmis au FIDA avant le 31 mars. Par ailleurs, les missions et déplacements sont effectués conformément aux dispositions du manuel de procédures. A cet égard, les rapports de mission sont systématiquement élaborés pour servir de bases d'apurement des frais de mission dus au personnel.

## Gestion financière

47. PTBA 2013. Le montant total du PTBA 2013 est de 3 462 250 000 FCFA dont 1 980 100 000FCFA/FIDA (57%); 44 900 000/DONFIDA (1%);178 750000FCFA/ETAT (5%) ; 571 500 000FCFA/OFID (17%) et 687 000 000FCFA/Bénéficiaires (20%). Au 30/09/2013, le taux d'exécution du budget est de 80%, ce qui est très satisfaisant par rapport à la période de référence. Les taux par bailleur sont respectivement de : 91%/FIDA ; 49%/DON FIDA ; 44%/ETAT ; 51%/OFID et 85%/Bénéficiaires.

48. PTBA 2014. L'élaboration du PTBA 2014, démarrée en septembre 2013, inclura les activités du FEM. Compte tenu de la revue à mi-parcours, la mission est d'avis que les recommandations de cette mission devront être prises en compte dans la mouture finale de ce PTBA.

49. Registre des DRF/DPD. Le registre des DRF/DPD/FIDA est à jour à la DRF N°24/prêt pour un montant total soumis de 4 318 427 138 FCFA dont 4 161 836 080 FCFA payés, soit un écart de 156 591 058 FCFA correspondant à la DRF N° 24 en instance de paiement au FIDA. La DRF N° 25/prêt de 259 435 207 FCFA est en cours d'élaboration. Par ailleurs, ce registre devra prendre en compte les DRF/DON.

50. Déboursements par bailleur. Le coût du Projet est 31,609 millions USD. Au 30/09/13, les déboursements réels totaux se chiffrent à 12,161 millions USD, soit un taux de 38,5%. Les taux d'exécution par bailleur sont respectivement de : 58,8%/FIDA ; 37,4%/ Don FIDA; 13,89%/ETAT ; 10,6%/OFID ; 92,1%/Bénéficiaires. Les déboursements par composante sont de : 50,8% /Composante 1 «Diversification Agricole et Accès au Marché » ; 19,4%/Composante 2 « Développement et Structuration des Filières » ; 56,6%/Composante 3 « Concertation Nationale, Gestion des Savoirs et Coordination ». Le faible taux de réalisation de l'OFID procède d'une mise en place tardive de l'avance initiale qui n'est intervenue que le 09/05/12, soit plus de 18 mois après celle du FIDA (15/11/10). Le taux de déboursement de l'Etat reste lié aux exonérations de taxes et aux paiements de sa contribution sur les activités financées par l'OFID. En ce qui concerne les Bénéficiaires, le taux est en adéquation avec la démarche dégressive relative aux financements par le Projet de leurs activités. Par ailleurs, le taux de la composante 2 reste tributaire de la densification des activités à travers : i) la mise en œuvre des tables de concertation, des plans stratégiques et des plans d'action par filière prioritaire ; ii) le développement et le suivi des sous-projets filières ; iii) la facilitation de l'accès au service financier ; iv) la réalisation des infrastructures communautaires.

51. Décaissements du prêt FIDA. Au 30/09/13, le montant total décaissé à la DRF N°23 est de 5 701 183,53 DTS, pour une dotation initiale de 9 100 000 DTS, soit un taux de décaissement réel de 62,65%, à environ deux (02) mois de la revue à mi-parcours du Projet, ce qui est très satisfaisant. La DRF N° 24 qui prend en compte les dépenses du mois d'août 2013, envoyée au FIDA le 30/09/13, pour un montant d'environ de 211 061,92 DTS, dont le paiement est intervenu le 11/10/13 permet d'atteindre un taux de 64,97%. En tenant compte la DRF N°25 relative aux dépenses de septembre 2013, en phase de finalisation, pour un montant d'environ de 259 435 207 FCFA/349 680,84 DTS, le taux de décaissement sera de 68,82%.

52. Décaissements du Don FIDA. Le montant du Don est de 170 000 DTS. Au 30/09/13, le montant décaissé à la DRF N° 02 est de 52 201,54 DTS, soit un taux de décaissement réel de 30,71%. La DRF N°03, relative aux dépenses du mois de septembre en préparation, pour environ 9 615 600 FCFA/12 960,43 DTS, portera le taux à 38,33%.

53. Compte spécial Prêt et don FIDA. Le rapprochement du compte spécial prêt/don FIDA au 30/09/13, donne un montant reconstitué de 750 000 000 FCFA, correspondant à l'avance du FIDA. Aucun écart n'a été relevé. A cette date, la trésorerie est de 317 974 135 FCFA (42,40% de la dotation initiale) alors que la DRF N°24, en instance de paiement d'un montant de 156 591 058 FCFA représente 20,88% du compte spécial. Les DRF N°25/Prêt (259 435 207 FCFA) et N° 03 /DON (9 615 600 FCFA) en cours de finalisation totalisent un montant 269 050 807 FCFA (35,87% du CS). Les montants retirés du compte spécial et en cours de justification sont de 6 384 000 FCFA (0,85% du CS).

54. Décaissements OFID. Au 30/09/13, le montant total décaissé est de 483 042 526 FCFA (environ de 0,999 millions USD), pour une dotation initiale de 9,028 millions USD, soit un taux de décaissement réel de 11,07%. En tenant compte de la DRF N°04, en traitement à l'OFID, pour un montant de 147 824 837 FCFA (environ 305 720 USD) dont le paiement est intervenu le 15/10/13, le taux est de 14,45%.

Compte spécial OFID. Le rapprochement du compte spécial OFID au 30/09/13 donne un solde reconstitué de 249 889 820 FCFA, pour une avance initiale de 250 millions de FCFA, soit un écart de 110 180 FCFA, correspondant aux frais bancaires que la banque devait rembourser depuis le 30/04/13. La trésorerie disponible est de 72 601 499 FCFA (29,04% de la dotation initiale). La DRF N°04 qui vient d'être payée par l'OFID est de 147 824 837 FCFA (59,12% du CS). Les dépenses

effectuées non encore soumises se chiffrent à 29 463 484 FCFA (11,78%). Pour mémoire, en ce qui concerne le niveau actuel de l'avance initiale de l'OFID, une projection devra être établie en fonction du PTBA et du plan de passation des marchés 2014 ainsi que du plan prévisionnel des décaissements, afin de documenter une éventuelle demande de rehaussement du niveau du compte spécial/OFID.

55. Clôture du prêt/OFID. L'accord de prêt/OFID N° 1272 P du 18/06/2009 précise dans ses conditions générales et définitions ce qui suit : « l'expression date de clôture signifie 31 décembre 2013 ». Pour rappel, le prêt est entré en vigueur en juin 2010 et l'avance initiale du compte spécial a été mise en place le 09/05/12. Ainsi, de la date de disponibilité des ressources à celle de clôture du prêt, l'exécution des activités ne s'étalera que sur une période de vingt (20) mois au lieu des cinq (05) années de mise en œuvre prévues. Par rapport à ce qui précède et compte tenu de l'importance des ressources encore disponibles sur le prêt et des besoins non encore satisfaits, il est urgent pour les parties à l'accord de prendre les dispositions nécessaires pour la prorogation de la date de clôture du prêt/OFID afin d'optimiser les investissements au profit des Bénéficiaires.

56. Décaissements FEM. La mission a noté que le processus de recrutement du spécialiste en irrigation, de la secrétaire comptable et du chauffeur est en phase de finalisation. A cet égard, le Projet a reçu le 18/10/13, l'ANO du FIDA concernant le Spécialiste et sa date de prise de fonction est prévue au plus tard le 01/12/13. Par ailleurs, toutes les conventions avec les agences d'exécution sont signées. Le compte désigné ouvert à la CNCAS/Dakar a reçu le montant de l'avance initiale du DON/FEM, de 400 millions de FCFA le 12 août 2013 (soit environ un taux de décaissement de 16,54%). Le sous compte dans l'agence de la même banque à Kaolack, siège du Projet, a fait l'objet d'une demande d'alimentation le 30 septembre 2013, pour un montant de 395 millions de FCFA. La mission rappelle que la Lettre à l'Emprunteur du PAFA devra être amendée pour intégrer les procédures relatives au don/FEM.

57. En ce qui concerne la mise en œuvre des activités du FEM, le PTBA d'un montant de 259 320 000 FCFA, élaboré le 18 août 2013, a un niveau d'exécution peu significatif. Cependant, les prévisions de réalisation pour le reste de l'année se chiffrent à environ 155 000 000 FCFA. Elle concerne la réalisation de la cartographie des sites, l'élaboration des situations de référence, l'achat des équipements pluviométriques et informatiques, l'acquisition des véhicules etc. Le taux prévisionnel d'exécution de ce PTBA est de 60%.

58. Service d'appui à la Finance Rural (SAFIR). Le SAFIR composante du PROMER a été arrimé au PAFA depuis le 01/04/13 (cf. lettre/FIDA du 15/12/2013, lettre/BOAD n° 7044 DOP-DDRI/DDRPS du 23/05/2013). Ainsi, par lettre n° 586 7/MEF/DGF/DI/DFM/BAA/id du 04/06/2013, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) a demandé au Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) de réviser l'acte portant création du PAFA et de ses organes de supervision. Par la suite, le personnel concerné a pris fonction le 01/07/13 et a été installé dans les locaux de l'ancienne antenne du PROMER/Kaolack (contrats signés à la même date et visés par l'Inspection du Travail le 26/08/13). Ils concernent : le Responsable National, l'Assistant au Responsable National, les Responsables Locaux de Kolda et de Tambacounda, la secrétaire et deux gardiens. Le nouvel arrêté, relatif à la création du PAFA incluant le SAFIR et le FEM est signé et enregistré. Il reste à récupérer l'arrêté pour le transmettre à la Direction de l'Investissement du Ministère de l'Economie et des Finances (DI/MEF) pour la préparation des pouvoirs de signature du Coordonnateur et du RAF sur les comptes bancaires (BRS/BOAD et CNCAS/Contrepartie/Fond de Garantie). En outre, le processus de transfert du local PROMER/Kaolack, arrimé au PAFA, sera finalisé avec l'obtention de cet arrêté. Enfin, les Responsables Administratifs et financiers du PROMER et du PAFA ont procédé à l'inventaire des immobilisations du PROMER/Kaolack, transférées au PAFA (Cf. procès verbal du 20/06/13). Pour rappel, à la date du transfert, le solde du compte BRS/BOAD était de 35 496 845 F CFA pour une avance initiale de 70 000 000 FCFA. Ce compte devra être mis sous la signature du Coordonnateur et du Responsable Administratif et Financier du PAFA/SAFIR, en relation avec la DI/MEF.

59. Par ailleurs, le compte CNCAS/CONTREPARTIE/DAKAR relatif au fonds de garantie dans le cadre du financement BOAD n'est pas encore transféré. Le solde dudit compte qui devait être de 100 millions FCFA, affiche au 30/09/13 un montant de 89 241 230 FCFA. La différence correspond aux différents paiements effectués par le PROMER, au profit de l'Agence immobilière «standing immobilier» gestionnaire du Bureau de liaison pour un montant de 14 134 130 FCFA. Ces règlements

ont été faits à cause des retards de paiement de la contrepartie. L'Agence devait rembourser les sommes perçues dès réception des virements de l'Etat. Un premier paiement de 3 348 864 FCFA a été déjà enregistré et il reste environ 10 785 266 FCFA à récupérer. La mission recommande de mettre également ce compte sous la signature du Coordonnateur et du Responsable Administratif et Financier du PAFA/SAFIR en relation avec le MAER. Les dispositions nécessaires devront être prises par le Directeur et le RAF du PROMER avec l'Agence pour régulariser la situation résiduelle des sommes dues.

60. **Financement de la Contrepartie.** Les prévisions globales en matière de contrepartie sur la durée du Projet se chiffrent à 5,750 millions USD. Les ressources mobilisées à ce titre sont de 0,798 millions USD, soit 13,89%. Pour mémoire, la contrepartie de l'Etat est constituée de 18% de TVA et des droits de douane sur les acquisitions et 7% de prise en charge, sur ressources BCI, du coût des infrastructures communautaires financées par l'OFID, ainsi que l'assurance maladie du personnel et les salaires/charges sociales du personnel d'appui (04 agents). Par ailleurs, le montant de la contrepartie budgétisé pour les exercices 2010/11, 2012 et 2013 est de 759 182 000 FCFA 529 000 000 FCFA/BCI et 230 182 000 FCFA/Taxes. Au 30/09/13, le montant total réalisé est 386 027 008 FCFA, soit 50,85% dont 164 242 478 FCFA/BCI (31,05% des prévisions BCI) et 221 784 530 FCFA/Taxes (96,35%). Le niveau d'exécution du BCI reste encore tributaire de l'état d'avancement de l'exécution et du paiement des infrastructures (communautaires et de désenclavements), sur ressources OFID.

61. **Contribution des Bénéficiaires.** Au 30/09/13, les Bénéficiaires ont contribué à hauteur de 747 299 310 FCFA (1 545 507,64 USD), soit 92,1% de la contribution attendue au cours de la mise en œuvre du Projet qui est de 1,678 millions USD. La mission a été informée que le niveau de contribution requis de 20% pour les infrastructures d'irrigation à la parcelle, constitue un obstacle à la réalisation de ces investissements. La mission est d'avis que cette question devra être examinée lors de la revue à mi-parcours.

#### **Dispositions de l'accord de prêt.**

62. Passation des marchés. Le plan de passation des marchés 2013 compte 16 marchés pour un montant total de 104 458 500 FCFA. Au 30/09/13, douze (12) marchés ont été exécutés (75% de taux d'exécution physique), pour un montant de 46 965 550 FCFA. Les décaissements sont de 36 370 550 FCFA, soit 46,36%. Ils concernent cinq (05) contrats de fournitures et services de 25 821 550 FCFA dont 24 686 550 FCFA décaissés; sept (07), de prestations intellectuelles de 21 144 000 FCFA dont 11 684 000 FCFA décaissés. Par rapport au mode de passation des marchés, onze (11) contrats ont été passés en cotation de 28 458 500 FCFA dont 17 863 500 décaissés et un (01), en appel d'offres national de 18 507 050 FCFA totalement décaissés. La revue de la passation des marchés/contractualisation n'appelle pas d'observation particulière par rapport au respect des procédures nationales et de celles du FIDA et en ce qui concerne le classement exhaustif des éléments constitutifs des dossiers.

63. Registre des contrats. Le Registre des contrats, tel que présenté à l'appendice 11 de la Lettre à l'Emprunteur, est à jour. La situation des contrats, conventions et protocoles en cours d'exécution qui renseigne notamment les délais d'exécution, les montants payés, les soldes et les pourcentages de décaissement, est également à jour. Cependant, la colonne indiquant le niveau d'exécution physique, à renseigner par le RSE n'est pas encore créée.

64. Etats Certifiés des Dépenses. La revue des ECD a été effectuée sur les DRF 20, 21, 22 et 23, sur la base du seuil unique de 50 000 USD, applicable à toutes les catégories de dépenses, depuis le 12/06/13. La mission a passé en revue 40 pièces sur 123/DRF 20, 42 sur 132/DRF 21 et 43 sur 121 /DRF 22. La mission a noté que le Projet est en train de prendre en charge toutes les observations formulées lors de la dernière supervision. Cependant, malgré la mise en place d'un classement spécifique dédié aux ECD, DRF par DRF, facilitant ainsi l'accès aux pièces justificatives et autres supports disponibles, il reste à optimiser, avant la fin de l'année la consistance de la documentation des ECD, pour passer de « satisfaisant à très satisfaisant » notamment, en ce qui concerne l'organisation des ateliers/rencontres et des dépenses des catégories 3, 4 et 5a. Par ailleurs, les dépenses afférentes aux prestations sous contrat (ex. consultant, assistant comptable), sont désormais imputées à la catégorie 3 et non à la catégorie 5a « Salaires ».

65. Suivi des conventions et protocoles. Dans le cadre des accords de partenariat, les deux (02) conventions spécifiques avec l'ANCAR (Nord et Sud) sur fonds FIDA (41 136 155 FCFA) et celles relatives aux conventions concernant les ARD (Diourbel/ Fatick/Kaolack / kaffrine), sur ressources OFID (5% du coût total des infrastructures, pour les frais de services de l'ARD) sont signées. En outre, 22 autres protocoles, d'un montant de 79 523 908 FCFA ont été signés dont 55 127 201 FCFA décaissés sur fonds FIDA, soit un taux de décaissement de 69,32 %. Ils concernent les structures suivantes : la radio Sud FM, les DRDR (Diourbel/ Fatick / Kaolack /kaffrine), les SADL (Diourbel/ Fatick / Kaolack /kaffrine) et les IRSV Diourbel/ Fatick / Kaolack /kaffrine), la direction de l'horticulture, l'INP, le BFPA, l'ISRA, la chambre des métiers de Diourbel, le CIH Gandiaye, SUD FM Koungheul, CIMEL et CRETEF DIOURBEL. L'atelier d'auto-évaluation des DRDR a été organisé le 18/04/13. Par la suite l'évaluation de l'Agence d'Exécution/ANCAR a été réalisée par la DAPS, la DADL, le BFPA et la DADC, en juin 2013 et le rapport final est disponible. Par ailleurs, la mission a relevé que les termes de référence de l'étude d'évaluation technique et financière du dispositif institutionnel sont déjà élaborés et validés. A cet égard, la mission rappelle que le rapport y relatif, devra être examiné pendant la revue à mi-parcours du Projet.

66. Financement des sous-projets. Le montant des sous-projets d'accès au marché (SPAM) et de développement des filières soumis à financement en 2013 est de 1 972 000 000 FCFA dont: 345 496 900 FCFA pour les SPAM de la première génération; 540 698 480 FCFA pour les SPAM de la deuxième génération ; 727 126 620 FCFA pour les SPAM de la troisième génération et 358 678 000 pour le développement des Filières. Le total de la part/PAFA est de 1 322 000 000 FCFA et celle des OP est estimée à 650 000 000 FCFA. Au 30/09/13, le montant réalisé est de 1 771 336 638 FCFA dont 1 187 629 856 FCFA/PAFA et 583 706 782 FCFA/OP. Le taux de décaissement est de 89,82%. En termes de consolidation, le montant total financé depuis le démarrage du Projet 2 771 461 606 FCFA dont 2 024 162 296 FCFA/PAFA (73%) et 747 299 310 FCFA/OP, (27%).

#### **Comptabilité, Audit et Suivi /Supervision.**

67. Comptabilité 2013. La comptabilité est à jour sur la version TOM 2 du logiciel de gestion financière et comptable, avec la prise en charge jusqu'au 30/09/13 des codifications, imputations et des saisies des pièces justificatives. Ainsi les situations comptables ont été rendues disponibles, notamment les grand-livres général et analytique, les balances générale et analytique ainsi que les analyses de compte. De même, les rapprochements bancaires mensuels des comptes du Projet ont été élaborés et ne contiennent que les écritures en suspens du mois à l'exception : i) du sous-compte spécial FIDA/Kaolack qui présente 03 écritures de plus d'un mois (871 855 FCFA) dont 01/FNR (231 855 FCFA) et 02/SPAM (640 000FCFA) à régulariser en rapport avec les bénéficiaires des chèques; ii) du compte/Etat/Contrepartie qui présente une remise chèque de remboursement assurance maladie de 36 149 FCFA, non encore créditée. Par ailleurs la gestion des opérations de caisse n'appelle pas d'observation particulière notamment en matière de tenue du brouillard et de consistance des pièces justificatives. En outre, le contrôle des opérations de caisse est régulièrement assuré par le Comptable, le RAF et le Coordonnateur.

68. Audit des comptes 2012. L'audit des comptes 2012 du Projet a été réalisé du 01/04 au 20/05/2013. Trois (03) rapports ont été produits à savoir : i) audit des comptes (y compris les états de rapprochement des comptes et sous comptes spéciaux, les tableaux récapitulatifs des comptes liés aux subventions, les états financiers arrêtés au 31/12/12 et le tableau d'amortissement) ; ii) utilisation des fonds (revue des comptes spéciaux et sous comptes spéciaux, revue de la contribution de l'Etat, revue de la contribution des bénéficiaires, contrôles et appréciation de la gestion des fonds , situation des demandes d'avance et de remboursements); iii) certification des dépenses et contrôle interne (dépenses éligibles aux fonds des bailleurs, état de l'actif et du matériel, situation de la trésorerie, suivi des activités, contrôle interne et conformité aux lois et règlements).

69. Les prestations de l'auditeur sont détaillées et satisfaisantes. Par ailleurs, l'Auditeur a attesté globalement que les états financiers sont sincères et qu'il n'avait pas d'observations significatives susceptibles de remettre en cause la sincérité des comptes et sous comptes du Projet. Enfin, la revue de la traçabilité des ressources sur un échantillon significatif de SPAM sera effectuée en novembre et le rapport sera analysé pendant la revue à mi-parcours du Projet.

70. Suivi /Supervision. Les recommandations en matière de gestion des aspects fiduciaires de la dernière mission de supervision ont été mises en œuvre à l'exception de l'examen de l'adéquation

du niveau de contribution requis de 20% pour les infrastructures d'irrigation à la parcelle qui doit être effectué pendant la revue à mi-parcours.

71. Arrêté et Audit des comptes 2013. En ce qui concerne l'audit des comptes de l'exercice clos au 31/12/2013, la mission est d'avis que le contrat de l'auditeur devra être reconduit pour une troisième année. Le planning d'arrêté et d'audit des comptes ci-après a été validé avec l'UCP.

- Inventaire des immobilisations du 15 au 31/12/2013 ;
- Arrêté de caisse : 31/12/2013 ;
- Arrêté de stock : 31/12/2013 ;
- Justification et apurement des avances pour toutes les activités achevées pendant la période de référence : 31/12/2013 ;
- Production des états comptables : 28/12/2013 ;
- Analyse des comptes et établissements des états financiers : 15/03/2014 ;
- Transmissions des états financiers au FIDA : 31/03/2014 ;
- Audit des comptes 2013 avec rapports provisoires du 01 au 30/04/2014 ;
- Transmission du rapport définitif au FIDA : 15/05/2014.



Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Mettre à jour, le moment venu, les manuels de procédures et d'exécution, pour prendre en compte le SAFIR, le FEM et le PAFA Extension.	COORDO/RAF	31/01/14
Finaliser en relation avec le consultant en charge le paramétrage du formulaire 104 (reconstitution du compte spécial).	RAF	31/12/13
Procéder à l'évaluation du personnel, fondée sur les objectifs et les résultats de 2013 et transmettre le rapport y relatif au FIDA.	COORDO	28/02/14
Prendre en compte dans la mouture finale du PTBA 2014 les recommandations de la revue à mi-parcours.	COORDO/RAF/RSE	31/12/13
Compléter le registre des DRF/FIDA en y intégrant les DRF/DON	RAF	31/10/13
Finaliser la DRF N° 25 /Prêt de 259 435 207 F CFA (y compris les montants retirés du compte en cours de justification de 6 384 100 FCFA) et la DRF 03/DON de 9 615 600 FCFA et transmettre au FIDA	COORDO/RAF	31/10/13
Régulariser l'écart de reconstitution du compte spécial OFID de 110 180 FCFA, correspondant aux frais bancaires à rembourser par la banque.	COORDO/RAF	31/12/13
Préparer la documentation d'une demande éventuelle de relèvement du niveau de compte spécial de l'OFID en tenant compte du PTBA/PPM 2014 et de son plan de décaissement prévisionnel.	Coordo/RAF/DI	31/01/14
Prendre les dispositions nécessaires pour la prorogation de la date de clôture du prêt/OFID prévue le 31/12/13 afin d'optimiser les investissements au profit des bénéficiaires.	Coordo/MAER/MEF	31/10/13
Amender la lettre à l'emprunteur/FIDA pour intégrer les procédures relatives au DON/FEM	FIDA	31/12/13
Densifier l'exécution des activités prévues dans le PTBA 2013 du FEM pour atteindre au moins un taux d'exécution de 60% à la fin de l'année.	COORDO/RAF	31/12/13
Assurer le suivi du transfert par le PROMER II du solde du compte d'avance BRS/BOAD et du solde du compte Fonds de garantie/CNCAS /Contrepartie, au PAFA.	COORDO/RAF/PROMER/PAFA	31/10/13
Assurer le suivi avec le PROMER de la récupération du solde des paiements à rembourser par l'Agence Standing Immobilier.	COORDO/RAF/PROMER/PAFA/MAER	31/10/13
Affiner la consistance de la documentation des ECD pour passer de satisfaisant à très satisfaisant.	RAF/CPT/AC et RSE	Pour mémoire
Procéder à l'étude de l'évaluation technique et financière du dispositif institutionnel dont les TDR sont déjà élaborés et validés.	Coordo/ Consultant extérieur	15/12/13
Procéder à une revue de la traçabilité des ressources sur un échantillon significatif de Spam	Coordo/cabinet d'audit du Projet	31/07/13
Assurer le suivi du planning d'arrêté et d'audit des comptes 2013.	COORDO/RAF/CPT/AC	Pour mémoire

## F. Durabilité

72. Dès son démarrage, le PAFA a mis en place une stratégie de sortie et de pérennisation de ses activités. Celle-ci est basée sur la maîtrise des déterminants de la pérennisation, en l'occurrence (i) accès durable aux intrants et matériels/équipement agricoles, au financement, au conseil agricole et aux marchés ; (ii) amélioration de la productivité agricole ; (iii) restauration de la fertilité du sol et résilience climatique ; et (iv) capacitation des OP et des autres partenaires.

73. Le conseil agricole de proximité s'appuyant sur les personnes ressources endogènes (CEF) majoritairement des jeunes et les structures pérennes (ANCAR, DRDR, CADL), s'exécute globalement bien et a permis d'atteindre de résultats significatifs, particulièrement sur l'amélioration de la productivité et de la production agricole.

74. Dans le domaine du financement des filières agricoles, le mécanisme de cofinancement dégressif des intrants par les petits producteurs engendre, à ce jour, de bons résultats. En effet, durant la campagne agricole 2011/2012, les producteurs ont financé 20% du coût total des intrants

agricoles estimés à 294 millions FCFA. Grâce à l'amélioration significative de la productivité et à la bonne gestion du surplus de production, les producteurs ont été en mesure de financer à hauteur de 40% du coût total des intrants pour la campagne 2012/2013. Pour la campagne agricole 2014/2015 (quatrième année), le producteur prendra en charge l'achat de tous les intrants agricoles. Pour garantir la contribution des producteurs au financement des intrants, le PAFA a mis en place le système «épargne intrants», permettant au producteur de payer en nature à l'OP après la récolte, l'équivalent de sa contribution au financement des intrants. .

75. Concernant l'accès au marché des producteurs, la contractualisation commerciale entre OP/OM permet aux producteurs d'accéder aux marchés et de vendre à des prix négociés et rémunérateurs. A ce jour, les prix négociés ont tous été supérieurs au moins de 10% aux prix sur les marchés locaux. La mise en relation entre les OP et les OM à travers la contractualisation commerciale a permis aux petits producteurs de s'intégrer aux marchés. Cependant, la réussite de ce partenariat passe par le respect strict des engagements contractuels (quantité, qualité et délais de livraison) par les acteurs concernés (producteurs, OP et OM). Quarante (40) couples OP/OM mis en place en 2011 ont renouvelé à 100% les contrats de commercialisation en 2012. Ces couples OP/OM constituent des leviers pour garantir aux petits producteurs et productrices, l'accès aux marchés.

76. Le processus d'autonomisation des Tables Filières se poursuit bien. Ces tables qui ont pour but d'identifier les contraintes à chaque maillon de la chaîne (production, transformation et mise en marché) ainsi que leur résolution par les acteurs eux-mêmes, ont à ce jour, produit des résultats globalement satisfaisants. Elles jouent bien leur rôle. Par exemple, en 2013, les tables filières bissap, mil/sorgho, sésame et niébé ont préparé et négocié des contrats de commercialisation entre les OP et les OM à travers les ateliers d'intermédiation. Certaines de ces tables filières, en l'occurrence celle de niébé, ont atteint un niveau de maturité globalement satisfaisant. Grâce à cette maturité, les membres de la table de filière niébé (producteurs, transformateurs, acheteurs/consommateurs), ont déterminé, de façon collégiale et sans l'assistance du PAFA, le prix de vente du niébé au moment où celui-ci avait atteint un niveau trop élevé que l'acheteur n'était plus en mesure d'acheter et de faire du profit.

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Poursuivre la sensibilisation et renforcement des capacités des producteurs pour respecter les clauses contractuelles (quantité, qualité, délais de livraison, etc.)	UCP/Tables filières	Immédiat

## G. Autres

### Suivi- Evaluation

77. Le système de Suivi-évaluation mis en place par le projet est capable de fournir les informations nécessaires à son pilotage stratégique, à sa gestion quotidienne, aux besoins en données de tous ses partenaires (Bailleurs, Gouvernement, acteurs directs et indirects).

78. **Suivi des contrats de commercialisation OP/OM.** Pour un bon déroulement de la campagne de commercialisation, un dispositif de suivi rapproché a été mis en place et est opérationnel. Ce dispositif a permis d'organiser 3 réunions de suivi et 1 atelier d'évaluation de la commercialisation. C'est dans ce cadre que les Tables Filières Niébé et Mil/sorgho ont mis en place un système de transmission par SMS des informations sur le prix aux couples OP/OM. Ce qui a permis d'améliorer les relations de confiance entre les producteurs et les opérateurs de marché et la transparence dans les filières.

79. **Enquêtes de vulnérabilité des ménages bénéficiaires des SPAM de deuxième génération (SPAM de 2012).** Le PAFA conduit actuellement des enquêtes socio-économiques pour disposer de la situation socio-économique de base au sein de chaque ménage bénéficiaire des SPAM de 2012. Ces enquêtes, menées par les CEF, permettront la caractérisation de chaque ménage bénéficiaire et de disposer des données socio économiques de base (matériels agricoles possédés, superficies emblavées, rendements obtenus, sécurité alimentaire, revenus annuels, besoins céréaliers du ménage...) en guise de situation de référence. Ce qui permettra d'apprécier le niveau d'amélioration des conditions d'existence de bénéficiaires en fin de projet.

80. **Développement informatique du SSE et réalisation site web.** Le Système d'Information et de Suivi-évaluation (SISE) du projet est opérationnel. L'application flexible, évolutif, multi-projets du système mis en place permet aux utilisateurs de mettre en ligne et en temps réel les informations sur le projet, et contribue à une meilleure visibilité des réalisations du projet. Les acteurs de mise en œuvre du projet (Table Filière, agences d'exécution, prestataire et UCP) ont été formés sur l'utilisation du système informatisé.

81. **Emulation des meilleurs producteurs et couples OP/OM.** Sous la présidence du DRDR de Kaolack, un comité d'émulation national est mis en place pour choisir les meilleurs producteurs et couples OP/OM dans le cadre des SPAM. Ainsi la journée des "épis d'or" présidée par le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural en marge de la FIARA 2013, a été le moment de primer les 5 meilleurs producteurs des filières mil/sorgho, niébé et sésame ainsi que le meilleur couple OP/OM et la DRDR de Kaolack. Les prix étaient constitués d'équipements agricoles (charrette, semoir, houe sine, batteuse, séchoirs modernes) et des chevaux.

### Partenariat

82. Le partenariat mis en place par le projet avec les structures de conseil agricole (AnCAR, DRDR, SRE, BFPA, CIH), de recherche agronomique (ISRA), de développement local (ARD), de stratégie et des statistiques (DAPS), d'autres projets et programmes (PCE, CLUSA, PROMER-II, CMS, BARVAFOR etc.) est fonctionnel et produit des résultats globalement satisfaisants. De plus, suite aux recommandations des ateliers d'autoévaluation des sous-projets d'accès au marché, le projet a signé des protocoles avec les CADL au niveau des différents arrondissements de la zone d'intervention du projet pour renforcer les dynamiques organisationnelles et les capacités de gestion administrative et comptable des OP partenaires. La mise en œuvre de ce partenariat est également satisfaisante

### Genre

83. Pour mieux toucher les cibles jeunes et femmes, le projet a développé des partenariats avec le Conseil Régional de la Jeunesse (CRJ) de la région de Diourbel, l'Organisme Régional de Coordination des Activités de Vacances (ORCAV) de kaffrine et les fédérations régionales des femmes des régions de Kaolack, de Diourbel, de kaffrine et de Fatick.

84. **Information et sensibilisation de jeunes.** Un forum régional sur les opportunités offertes par le projet et les contraintes que rencontrent les jeunes en milieu rural a été tenu en novembre 2012 en collaboration avec le CRJ de Diourbel. Cent (100) jeunes provenant de 17 communautés rurales dont des ASC bénéficiaires de SPAM d'aviculture et de niébé y ont participé. L'effet attendu de ce forum est d'accroître le nombre de SPAM portés par des jeunes pour la présente campagne 2013/2014 et l'encouragement des jeunes à mener des activités agricoles. A ce jour, 10 SPAM sont portés par des jeunes.

85. **Information et sensibilisation de femmes.** Dans la zone d'intervention du projet, des contraintes spécifiques limitent l'accès des femmes au foncier. En collaboration avec la Fédération des associations pour le développement des femmes (FADEF), un forum régional de sensibilisation sur l'accès des femmes au foncier a été organisé dans le but de régler les problèmes liés à la pression foncière et aux résistances socioreligieuses. Ce forum a réuni 70 personnes dont 50 femmes et 2 représentants du CRJ de Diourbel. Un engagement des hommes notamment des PCR et responsables administratifs à mieux soutenir l'octroi des terres aux femmes et aux jeunes a été obtenu.

86. **Renforcement de capacités des CEF.** La formation en bonnes pratiques agricoles des CEF, le suivi des parcelles et la capacitation des ressources endogènes des OP partenaires (notamment les jeunes), constituent des activités majeures dans la préparation de la campagne agricole. Ainsi, 10 sessions de formation ont été organisées sur les bonnes pratiques agricoles du mil, du niébé, du sésame et du maïs.

87. **Appui aux SPAM d'aviculture portés par des handicapés.** En raison de sa démarche inclusive des couches vulnérables, le projet a organisé en avril 2013 deux missions d'appui aux SPAM d'aviculture conduits par des handicapés à Babagarage (GIE les handicapés de Babagarage)

et à Ndongol. Au total, 3 SPAM de 20 poulaillers portés par des handicapés ont été financés en 2013 grâce à l'affinement du ciblage.

88. **Formation des jeunes femmes en transformation des produits agricoles.** Cent quarante (140) femmes et jeunes femmes ont été formées en transformation et restauration des mets à base de mil, maïs, sésame, niébé et sirop (citron, Nguer, Gingembre) pour encourager la consommation des produits locaux et la création d'emplois pour les jeunes femmes. La démultiplication est assurée par les femmes au niveau de chaque OP. A terme, une femme formée accompagne au moins 20 autres femmes. Chaque femme formée doit avant la fin de l'année démultiplier la formation auprès de 20 autres femmes à maîtriser les techniques de transformation et la préparation des mets à base de produits locaux. La Fédération des Femmes productrices et transformatrices de Ngande et l'AFDN offrent des prestations de restauration de mets à base de produits locaux au niveau de cérémonies religieuses, baptêmes, ...etc.

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Faciliter davantage l'inclusion des jeunes dans les SPAM	UCP/OP	Immédiat
Encourager l'accès aux SFD des jeunes et des femmes	UCP/OP/SFD	Immédiat

### Aspects environnementaux

89. Le démarrage effectif des activités liées au don FEM permettra de développer des instruments de résilience des populations au changement climatique.

90. Les bonnes pratiques agricoles enseignées et diffusées auprès des bénéficiaires inclut l'utilisation raisonnée des intrants chimiques, le recours à l'amendement organique, l'agroforesterie. La plantation de 30 000 plants introduit le brise-vent et l'arboriculture fruitière dans les périmètres maraichers et procure des revenus additionnels.

91. La substitution du solaire à l'énergie fossile dans les périmètres irrigués procède de la préservation de l'environnement et de l'usage d'une source d'énergie locale pérenne et moins coûteuse.

92. L'étude d'impact environnemental et social des activités du PAFA et du don FEM sera lancée sous peu.

## H. Conclusion

93. Les résultats du projet demeurent significatifs en ce qui concerne (i) l'amélioration de la productivité et la production agricole et (ii) la consolidation des relations contractuelles entre OP/OM, et l'autonomisation progressive des organisations de producteurs et de leurs membres.

94. L'amélioration de la productivité et de la production est due à l'accès à temps des producteurs aux intrants agricoles (semences et engrais) de qualité et au conseil agricole de proximité assuré par le CEF et le CAR. L'atteinte de ces résultats est également la conséquence d'un accès garanti au marché des producteurs à travers la contractualisation entre les OP et les OM. Dorénavant, grâce au PAFA, les producteurs commercialisent leurs productions avant même la récolte, à des prix négociés et rémunérateurs.

95. Les producteurs ont bien internalisé le système d'accès aux intrants agricoles de qualité par leur contribution en nature (fonds de roulement intrants/épargne-intrant) pour l'achat des intrants. Ils se sont également appropriés le mécanisme de contractualisation entre les organisations de producteurs et les opérateurs de marché. En effet, un bon nombre des OP, surtout celles de première génération de 2011, sont de plus en plus capables de négocier avec les fournisseurs d'intrants, les opérateurs de marché et les institutions de financement. Cependant, dans une perspective de durabilité de ces résultats, le projet devra continuer à sensibiliser davantage et à renforcer les

capacités des acteurs concernés, en l'occurrence, les producteurs, les organisations de producteurs et les opérateurs de marché, sur le respect des engagements contractuels.

96. Toutefois, pour garantir une bonne pérennisation des résultats atteints, le projet devra poursuivre ses efforts sur (i) l'amélioration des rendements de cultures à un niveau suffisamment élevé par rapport au potentiel des variétés ; (ii) la bonne gestion par les OP du surplus de production, spécialement la contribution en nature (épargne-intrant) des producteurs ; (iii) la bonne gestion et la maintenance de magasins de stockage; et (iv) la prise en compte du risque climatique.

97. Etant donné les différents rôles dévolus aux OP en matière d'achat des intrants, de contractualisation avec les opérateurs de marché pour la commercialisation des produits, des négociations avec des institutions de financement, il est important pour le projet de poursuivre le renforcement des capacités des OP en vue de leur autonomisation dans la fourniture des services socio-économiques à leurs membres.

98. La prise en compte des jeunes et des femmes déjà en cours devrait s'améliorer par une utilisation rationnelle de l'eau pour une meilleure valorisation des cultures à haute valeur ajoutée. La production horticole de contre-saison étant une activité généralement rentable qui intéresse les jeunes, le projet devra poursuivre la réhabilitation des aménagements en s'assurant que les jeunes en soient bénéficiaires.

99. L'accès des producteurs aux semences améliorées étant un gage de toute amélioration de la productivité et par là de la production, le projet devra s'assurer de leur disponibilité dans sa zone d'intervention. A cet effet, le partenariat entre le projet et l'ISRA ainsi qu'avec le Programme de productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) est nécessaire pour sécuriser l'approvisionnement des OP en semences de pré-base et de leur renouvellement conformément aux exigences agronomiques.

100. L'accès au financement étant capitale pour le développement des filières, la mission appuie la recommandation de la BOAD relative à la mise en place d'un mécanisme de sécurisation des remboursements des SFD dans un compte spécial en vue de la poursuite des opérations de refinancement des SFD de la zone d'intervention du PAFA et par là, une amélioration de l'accès des opérateurs de marché et des Organisations de Producteurs au financement.

101. La revue à mi-parcours du projet aura lieu en février 2014. Il est donc nécessaire que toutes les mesures idoines soient prises à temps pour assurer un bon déroulement des travaux de la revue.

102. Le FIDA et le Gouvernement du Sénégal entérinent les conclusions de la mission de supervision.

---

Luyaku Loko NSIMPASI  
Chargé de Portefeuille pour le Sénégal

---

Mamadou Moustapha BA  
Directeur de la Coopération  
Economique et Financière

---

Date

10 Décembre 2013

---

Date

10 Décembre 2013